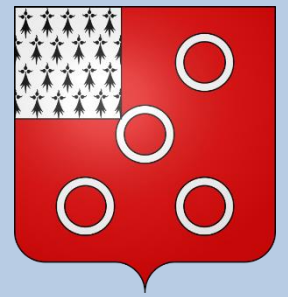


Bulletin municipal de la commune des SOUHESMES-RAMPONT



N° 7) août à novembre 2015



Marianne, symbole de la République a commencé par être **un symbole de la Liberté** conquise par la Révolution. «Son portrait » prend la place du roi sur toutes les monnaies et autres insignes officiels. Le nom du roi est remplacé par les mots **République Française**. C'est cette double signification de **Liberté-et-République** qui permettra à ce régime de s'attribuer officiellement ces vertus, dans sa devise : **Liberté-Egalité-Fraternité**. Ces mots.. porteurs de valeurs essentielles, dont nous avons d'autant plus besoin actuellement, en ces « temps troublés ». Après 1848, on commence à trouver ce symbole dans les mairies. **Rampont et Les Souhemes viennent d'accueillir « leur Marianne ».**

Infos pratiques

N'hésitez pas à utiliser notre site internet pour toute recherche complémentaire :

<http://souhemes-rampont.e-monsite.com>



A) LA VIE DANS NOS VILLAGES

1) ETAT CIVIL :

Décès :

SOUHESME-la-PETITE

En juillet, le 27, est survenu le décès de Mme BRICHARD Geneviève, à l'âge de 93 ans. Que sa famille trouve ici l'expression de notre tristesse (avec les personnes de cette génération, c'est un peu des racines de notre Commune qui disparaissent) et de nos sincères condoléances.

Mariages :

LES SOUHESMES :



Le 8 août,
M. Gérard BUYS, maire, a procédé au
mariage de
Philippe MONTOYA et Céline GUERARD .

RAMPONT :



Par un bel après-midi ensoleillé,
M. Alain BERAUT, maire-délégué, a célébré,
le samedi 26 septembre, le mariage de
Vanessa BELGRAND et Adrien PERIGNON.

Tous nos vœux de bonheur à ces 2 couples !

Naissances :

LES SOUHESMES :

Anaïs KOLODZIEJCZAK, née le 4 octobre

Bienvenue à cette nouvelle petite habitante, nos félicitations aux parents.



Baptême républicain :



Un baptême républicain a été célébré aux Souhesmes. Cette cérémonie, avait été créée après la Révolution, puis elle avait peu à peu disparu. Elle reprend vigueur depuis une quinzaine d'années. Elle permet aux parents de faire entrer leur enfant *symboliquement* dans la communauté républicaine, de lui préparer son statut de « citoyen » sous la protection d'un parrain et d'une marraine, en attendant qu'il puisse en appliquer lui-même les droits et les devoirs, à sa majorité.

C'est Aéla MARCHAL qui a reçu, avec un charmant sourire, son « certificat de baptême républicain » le samedi 17 octobre.

2) CULTURE : Animations / Associations/ Fêtes et cérémonies

Bibliothèque : Après avoir été ouverte tout l'été, la bibliothèque municipale a fait, en septembre, sa « 18^{ème} rentrée » ! Le Médiabus de la Bibliothèque Départementale a renouvelé entièrement le fonds de documents en prêt, (**pas moins de 1800 nouveaux documents, disponibles chaque mercredi de 16h à 19h**). De quoi *assouvir l'appétit de lecture* des plus petits aux plus grands ! Ce fonds n'est pas statique puisque le *service Portéo*, permet de répondre aux demandes spécifiques des lecteurs et lectrices. N'hésitez pas à venir faire part de vos souhaits.

Contact : bibliosouhesmes@gmail.com

http://camelia55.meuse.fr/meuse.fr/?id_profil=313



L'informatisation de la bibliothèque se poursuit. Sous la houlette de M. Joël ALOÏ, webmaster à la Bibliothèque Départementale de la Meuse, les stagiaires, au cours de plusieurs journées de formation, se sont appliquées à apprendre ce nouveau mode de gestion des prêts.

Ce fonctionnement sera « très bientôt » opérationnel.

Les livres c'est bon pour les Bébés : c'est le titre de l'**exposition actuellement présentée à la bibliothèque**.

Originale dans sa forme (la partie basse des panneaux s'adresse aux Petits eux-mêmes, tandis que la partie haute s'adresse aux adultes : les parents, les assistantes maternelles, les mamies ou toute autre personne qui aime faire « la lecture » aux enfants), elle s'accompagne d'une jolie sélection de livres pour les petits (ainsi que de documents expliquant l'importance de la lecture dans la construction de l'enfant)

Elle restera installée jusqu'au 9 décembre.

Lors des ateliers animés par Camille L. et Emma T. les mercredis 3, 9 et 16 décembre, sera proposée la réalisation de cartes de vœux « pop' up ». Venez donner nombreux libre cours à votre créativité.

Cérémonie du 11 novembre :

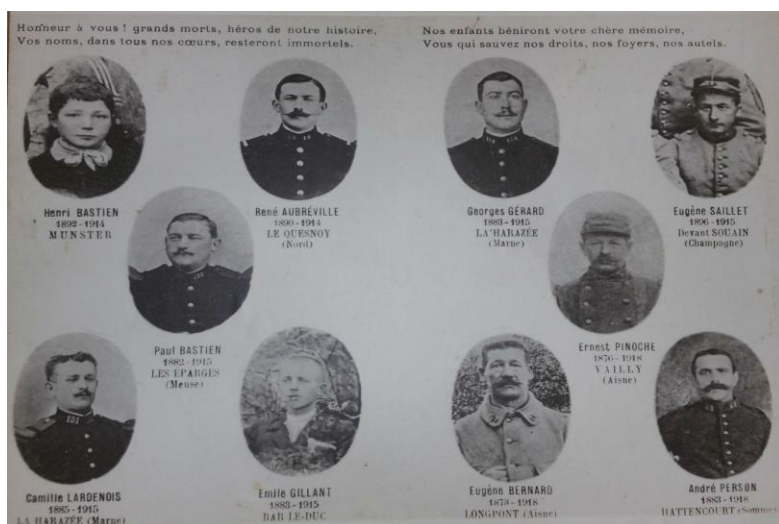


Photo affichée dans la salle du conseil de la mairie des Souhesmes.

Au cœur des commémorations du Centenaire des batailles de la 1^{ère} guerre mondiale, nos « Morts pour la France » ont été honorés. Cette année, David RONDEAU, maire de Vadelaincourt (commune avec laquelle nous partageons église et cimetière) s'est associé avec une délégation d'habitants, aux dépôts de gerbes. Les enfants se sont aussi impliqués dans cette célébration. Ainsi un texte préparé par l'Association dite « Union des Combattants et Victimes de Guerres » a été lu par Emma D. : **symbole de transmission entre les générations, des valeurs de la Mémoire et de**

A l'issue de la cérémonie, le Pot de l'Amitié a été offert à la salle des fêtes.

Fête de St Nicolas :



Pour le passage **St Nicolas**, emblème du patrimoine régional pour les enfants, **la Mairie** vous proposera un après-midi festif, le samedi 5 décembre à la salle des fêtes de Souhesmes. A 15h30, débutera un spectacle joyeux et burlesque, animé par 2 artistes (qui ne feront que des bêtises !!) accompagnés d'une marionnette (surprise...)

Pour amuser Petits et Grands, ils vous feront participer à leur « **Concerto en Ut Gaffeur** », afin de préparer l'arrivée de St Nicolas (et du Père Fouettard, si c'est nécessaire ...)

La distribution de friandises (pour les enfants sages, jusqu'à 12 ans) sera suivie d'un **goûter pour TOUS, Petits et Grands ... Venez nombreux !**

Le Comité des Fêtes des Souhesmes : a organisé un vide-grenier le 5 septembre



Malgré une météo un peu capricieuse, cette manifestation a attiré de nombreux visiteurs, qui ont pu apprécier autant les objets divers proposés par les exposants, que le cadre dans lequel se tiennent ces « marchands d'un jour ». Le Pâquis et la rivière plaisent bien aux « promeneurs du dimanche » qui découvrent ainsi le village.

Cette animation était *la dernière*, car, à l'issue de l'Assemblée Générale du 30 octobre, la présidente et les membres de l'association, indiquent que, faute de bénévoles supplémentaires disponibles pour s'impliquer dans l'organisation, le Comité se « met en sommeil ». (Ainsi, il n'organisera plus aucune manifestation, jusqu'à la prochaine A.G prévue en novembre 2016.)

3) PERSONNEL COMMUNAL ET CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 15 octobre :

Le compte-rendu de Conseil est affiché en Mairie.

4) TRAVAUX EN COURS / REALISATIONS / PROJETS

INTERNET HAUT DEBIT :



La construction du bâtiment est terminée, les installations suivent leur cours. (Quelques précisions : La fibre optique sert, pour le moment, à raccorder le DSLAM au réseau internet. La fibre optique directement chez l'abonné, ce n'est pas pour tout de suite : en Meuse, seulement quelques abonnés sur Bar-le-Duc peuvent bénéficier de cette fibre. Cela ne pourra s'étendre que très progressivement et très lentement).

C'est pourquoi, l'arrivée de l'**ADSL*** dans la commune va nous permettre de bénéficier d'un débit de **20 méga** en décembre/janvier, puis ensuite, avec l'arrivée du **VDSL*** fin mars/début avril 2016, d'un débit de **50 méga** (ce qui est très *confortable*). Pour le reste (TV et téléphonie), il faudra attendre les délais légaux de mise en concurrence pour "dégrouper" notre DSLAM*.

*ADSL : peut se « transcrire de manière simplifiée » par : *liaison numérique de haut débit*

*VDSL : *liaison numérique de très haut débit*

*DSLAM : *multiplexeur d'accès à la ligne d'abonné numérique (notre petit bâtiment)*

(Merci Wikipédia pour ces quelques « éclaircissements » ;-)

5) CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT

STOP PUB : Pour les personnes qui souhaitent renoncer à recevoir des prospectus et autres documents publicitaires, des autocollants « *stop pub* », à fixer sur les boîtes aux lettres, sont disponibles en Mairie.

CHASSE : Veillez à bien vérifier le *calendrier* (distribué dans toutes les boîtes, consultable aussi sur le site internet de la commune et affiché à la mairie) avant d'entreprendre une sortie dans les bois. **Attention** : les jours de chasse peuvent être différents dans des bois MITOYENS aux nôtres ! Tenez compte des panneaux indiquant qu'une chasse est en cours.

AFFOUAGES : Les personnes désireuses de réserver une coupe de bois se feront connaître en mairie avant le 28 novembre. L'inscription ne sera validée que sur présentation d'une attestation d'assurance « responsabilité civile », portant la mention « affouages ».

DECHARGES : horaires d'hiver aux dépôts des Souhesmes et de Rampont :

jeudi 14h/17h ; samedi 9h/12h - 14h/17h ; dimanche 9h/12h

B) INFOS CODECOM

Du fait de l'entrée en vigueur de la loi **NOTRe**,** la gestion de la zone d'activités des Souhesmes reviendra à la CODECOM à partir du 1er janvier 2016 .

Un « projet de fusion » entre notre CODECOM *Meuse Voie Sacrée* et celle de *Val de Meuse* est à l'étude. Il doit encore être débattu. Des informations plus précises vous seront transmises au fil de l'évolution du dossier.

La **Loi NOTRe d'août 2015, **Nouvelle Organisation Territoriale de la République**, a pour objectif de simplifier, mettre en cohérence Etat /Territoires, renforcer la proximité, améliorer l'efficacité, économiser, moderniser les méthodes de travail et conforter l'équilibre des Territoires.



CI-DESSOUS LE COUPON DESTINE A RECEVOIR VOS MESSAGES : A DECOUPER ET A DEPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

..... Mme /Mr, date, .signature